

La Vèze, 27 juillet 2017

Personnes présentes :

M. GARELLI Benoît (Responsable de Centre Grand Besançon - KEOLIS MONT JURA),

M. MOREL Sébastien (Responsable des Transports du Grand Besançon)

Tous les membres du Conseil Municipal

M. CHOPARD Jacques, gérant du restaurant LE VEZOIS est absent.

Proposition retenue et validée par les membres de la réunion :

L'itinéraire actuel reste inchangé.

L'arrêt de bus, « Lavoir », est maintenu.

La rue du Lavoir sera en sens unique depuis la rue de l'Eglise, donc interdite depuis la Grande rue.

Les bus disposeront de toute la largeur de rue pour prendre et déposer les usagers en toute sécurité.

Une signalétique adéquate sera mise en place.

Les trottoirs seront sécurisés par des balises afin d'éviter le stationnement gênant et de permettre au bus de manœuvrer facilement.

La mise en place de ce nouvel aménagement sera effective début septembre 2017 avec l'arrêté municipal correspondant.

Que chacun veuille bien respecter ce dispositif pour la sécurité de tous.

Le Maire,  
Catherine CUNET

